

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE- MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation 22/02/2013</p> <p>Date de publication : 07/03/2013</p>	<p>SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2013 à PUILBOREAU</p> <p>Sous la présidence de M. Maxime BONO, Président</p> <p>Autres membres présents : Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, M. Jean-François FOUNTAINE, M. Michel-Martial DURIEUX, Denis LEROY, M. Guy DENIER, Mme Maryline SIMONÉ, M. Jacques BERNARD, M. Christian GRIMPRET, M. Guy COURSAN, M. Daniel GROSCOLAS, M. Henri LAMBERT, M. Christian PEREZ, M. Jean-François VATRÉ, Mme Nathalie DUPUY, M. Pierre MALBOSC, Mme Nicole THOREAU, M. Jean-François DOUARD, M. Jean-Pierre FOUCHER, Mme Marie-Anne HECKMANN, M. Patrice JOUBERT, Vice-présidents</p> <p>M. Michel AUTRUSSEAU, M. Bruno BARBIER, Mme Catherine BENGUIGUI, M. Michel BOBRIE, Mme Marie-Sophie BOTHEREL, M. Alain BUCHERIE, Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Jean-Claude CHICHÉ, Mme Christelle CLAYSAC, M. Jean-Claude COUGNAUD, Mme Émilie de GUÉNIN-SABOURAUD, Mme Marie-Thérèse DELAHAYE, M. Pierre DERMONCOURT, M. Paulin DEROIR, Mme Sylvie DUBOIS, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Gérard FOUGERAY, Mme Patricia FRIOU, Mme Nathalie GARNIER, M. Dominique GENSAC, Mme Bérandère GILLE, M. Gérard GOUSSEAU, Mme Brigitte GRAUX, M. Christian GUICHET, Mme Josseline GUITTON, M. Arnaud JAULIN (jusqu'à la 17^{ème} question), M. Charles KLOBOUKOFF, M. Guillaume KRABAL, M. Henri MASSIN, M. Philippe MASSONNET, M. Daniel MATIFAS, M. Sylvain MEUNIER, Mme Sylvie-Olympe MOREAU, Mme Dominique MORVANT (à partir de la 9^{ème} question), M. Marc NÉDÉLEC, M. Yvon NEVEUX, Mme Brigitte PEUDUPIN, M. Michel PLANCHE, M. Jean-Pierre ROBLIN, M. Jean-Marc SORNIN, M. Michel VEYSSIÈRE, M. Abdel Nasser ZÉRARGA, Conseillers</p> <p>Membres absents excusés : M. Yann JUIN procuration à M. Jean-Pierre ROBLIN, M. Jean-Louis LÉONARD procuration à M. Gérard FOUGERAY, Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET procuration à Mme Nathalie GARNIER, M. Jacques LEGET procuration à Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Patrick ANGIBAUD procuration à M. Dominique GENSAC, M. Alain TUILLIÈRE procuration à Mme Marie-Anne HECKMANN Vice-présidents</p> <p>M. Yves AUDOUX procuration à M. Jean-François DOUARD, Mme Saliha AZÉMA, Mme Brigitte BAUDRY, M. René BÉNÉTEAU, Mme Lolita BOLLEAU procuration à Mme Nathalie DUPUY, M. Jean-Pierre CARDIN procuration à Mme Bérandère GILLE, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE procuration à Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Vincent DEMESTER procuration à M. Jacques BERNARD, M. Jack DILLENBOURG procuration à Mme Maryline SIMONÉ, Mme Sylviane DULIOUST procuration à Mme Christelle CLAYSAC, M. Olivier FALORNI procuration à Mme Patricia FRIOU, M. Dominique HÉBERT, M. Arnaud JAULIN (à partir de la 18^{ème} question) procuration à M. Pierre MALBOSC, Mme Anne-Laure JAUMOULLIÉ, M. Philippe JOUSSEMET procuration à Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, M. David LABICHE procuration à M. Yvon NEVEUX, Mme Sabrina LACONI procuration à M. Guy DENIER, Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, M. Patrick LARIBLE, Mme Dominique MORVANT (jusqu'à la 8^{ème} question), Mme Esther MÉMAIN procuration à M. Daniel MATIFAS, M. Habib MOUFFOKES procuration à M. Denis LEROY, Mme Annie PHELUT procuration à M. Paulin DEROIR, M. Yannick REVERS procuration à M. Jean-Pierre FOUCHER, M. Jean-Louis ROLLAND, Mme Véronique RUSSEIL, Mme Christiane STAUB procuration à M. Pierre DERMONCOURT, Mme Suzanne TALLARD procuration à M. Maxime BONO, Conseillers</p> <p>Secrétaire de séance : M. Alain DRAPEAU</p>		
<p>Nombre de membres en exercice</p>	<p>96</p>	<p>Bulletins litigieux :</p>	<p>0</p>
<p>Nombre de membres présents :</p>	<p>63</p>	<p>Abstentions :</p>	<p>0</p>
<p>Nombre de membres ayant donné procuration :</p>	<p>24</p>	<p>Suffrages exprimés :</p>	<p>87</p>
		<p>Pour l'adoption :</p>	<p>87</p>
<p>Nombre de votants :</p>	<p>87</p>	<p>Contre l'adoption :</p>	<p>0</p>

N° 35

Titre / MARCHÉS ET ACCORDS CADRE DE LA SOCIÉTÉ SCREG SUD OUEST AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ COLAS SUD OUEST - AVENANTS DE TRANSFERT

Madame BRIDONNEAU expose que la société SCREG SUD OUEST s'est vu attribuer :

- le marché n°100109 pour les aménagements de la station d'épuration de Nieul-sur-Mer comprenant la réhabilitation de la lagune et la réalisation d'ouvrages sur le réseau d'eaux usées - Lot 3, le 16 juin 2010, après une procédure d'appel d'offres,
- le marché n°110071 pour la poursuite du programme d'installation sur le territoire de l'agglomération rochelaise des liaisons informatiques - Lot 1, le 13 mai 2011, après une procédure d'appel d'offres,
- le marché n°120083 pour les travaux de raccordement des eaux usées du hameau de la Gabardelière- communes de Sainte-Soulle et Dompierre-Sur-Mer - Lot 1, le 21 juin 2012, après une procédure d'appel d'offres,
- le marché n°120078 pour les travaux de réparation et entretien des voiries des espaces communautaires de la CDA - Lot 2, le 8 juin 2012, après une procédure d'appel d'offres,
- le marché n°120136 pour la réalisation d'un ouvrage de pompage pour le transfert des eaux usées vers le pôle épuratoire sud de Châtelaiillon-Plage, le 14 septembre 2012, après une procédure d'appel d'offres,
- le marché n°120184 pour les travaux de réparations ponctuelles du réseau des eaux usées - Lot 1, le 3 décembre 2012, après une procédure d'appel d'offres,
- le marché n°120190 pour les extensions partielles du réseau des eaux usées - Lot 2, le 3 décembre 2012, après une procédure d'appel d'offres,
- l'accord cadre n°A450050 pour les travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement d'eaux usées (gravitaire et sous pression), le 19 décembre 2012, après une procédure d'appel d'offres,
- l'accord cadre n°120076 pour les travaux de voiries communautaires, le 4 juin 2012, après une procédure d'appel d'offres et le marché subséquent n°4 n°120178 pour les travaux de finition de la ZAC de Sainte-Soulle, le 22 novembre 2012.

Cette société, titulaire des marchés et accords cadre sus- visés, a fait l'objet d'une location-gérance au profit de la société COLAS SUD OUEST à compter du 1^{er} janvier 2013.

Aussi, il convient d'établir les avenants de transfert correspondants, pour prendre en compte cette nouvelle situation.

En conséquence, après délibération, le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer les avenants ci-dessus exposés.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE,
POUR EXTRAIT CONFORME,
POUR LE PRESIDENT ET PAR DELEGATION,
LA VICE-PRESIDENTE,

Marie-Claude BRIDONNEAU